

ARRETE N° 2020-DF-RF-33-1

**PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

L'administratrice provisoire de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu la proposition de l'Institut français de géopolitique du 2 septembre 2020 ;
Vu l'avis de la CFVU du 17 septembre 2020 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'**Institut français de géopolitique** pour l'année universitaire 2020-2021 :

Master mention Géopolitique	Philippe SUBRA
parc. Géopolitique : Territoires et enjeux de pouvoir	Frédéric DOUZET
parc. Géopolitique locale et gouvernance territoriale (aménagement, concertation)	Philippe SUBRA
spécialisations	Barbara LOYER / Frédéric DOUZET/ Kévin LIMONIER

ARTICLE 2 –

La Directeur de l'Institut français de géopolitique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 28 octobre 2020

L'administratrice provisoire de l'université Paris 8

Annick ALLAIGRE

Administratrice provisoire
Université Paris 8
Vincennes - Saint-Denis

Annick ALLAIGRE